

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

JUIN 2019

N° 248

La délégation de Jumelage à PROCIDA

p.4



| ÉDITO



Le 14 mai 2019, le Président de la République rendait les honneurs de la patrie à Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello, membres du Commando Hubert, décédés en opération au Burkina Faso.

Nous avons décidé nous aussi, dans notre village, de permettre à notre population de rendre hommage, au même moment, au courage de ces jeunes officiers mariniers.

Une cérémonie simple mais digne et je suis heureux d'avoir constaté que les Mandréens étaient venus nombreux pour honorer la mémoire de Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello en saluant leur courage et leur dévouement. Avec beaucoup d'émotion, la population, les associations et les élus présents ont manifesté leur respect et leur solidarité avec les familles et les frères d'armes de nos deux soldats.

La Marine Nationale est présente depuis des siècles à Saint-Mandrier. Chaque jour, les Mandréens croisent dans leur vie quotidienne des hommes et des femmes qui ont choisi de servir notre pays, parfois au péril de leur vie. Certaines unités, comme le Commando HUBERT, sont basées sur notre presqu'île et leur présence sur la commune participe des liens particuliers qui unissent la Marine à la population.

Au travers de cette cérémonie, les Mandréens ont souhaité aussi exprimer toute leur reconnaissance à l'ensemble des commandos Marine et à tous les corps d'armée qui défendent les valeurs de la République, y compris sur tous les théâtres d'opérations extérieurs.

L'engagement héroïque de Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello au service des valeurs qui sont au cœur de notre patrie restera à jamais gravé dans l'histoire de notre commune comme dans celle de notre pays.

Le Maire,
Gilles VINCENT

INFORMATION

L'incendiaire qui avait mis le feu sur notre commune le 31 août et le 17 septembre 2018, mais aussi à Hyères, La Seyne, La Valette, Toulon et Ollioules a été interpellé et incarcéré le 31 octobre 2018. Que justice soit faite !

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18h00 à 08h00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : viecte@ville-saintmandrier.fr



"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"



MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



BONJOUR LES BÉBÉS

RODIER Lucie
29/04/2019
WILSON Mathys
02/05/2019
JOLY Thomas
04/05/2019
GUERIN Marius
12/05/2019

VIVE LES MARIÉS !

DEMOLLYS Isabelle
& **MARCHADOUR Jean-Pierre**
25/05/2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS

DESBOIS Yanic
16/04/2019 93 ans
FOURGEAUD André
21/04/2019 76 ans
MANUAUT Eric
30/04/2019 53 ans
ENGELS veuve VERRYSER Edith
02/05/2019 90 ans
PEYRÉ MATTEI Michèle
11/05/2019 72 ans
FAZJ veuve PAUTARD Alice
16/05/2019 99 ans

| NOS JOIES, NOS PEINES... |

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.

Rédaction, création graphique, mise en page :
Service Vie de la Cité.

Crédit photos : Service Vie de la Cité, associations et écoles, www.carrefour.eu/fr/recette.html, Patrick LECONTE

Photo de couverture :

Impression : Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

AGENDA - JUIN 2019

DU MER. 22 MAI AU MER. 05 JUIN

EXPOSITION de l'artiste peintre **Régine Blanc**, à la Galerie Rancilio. Entrée libre, du lundi au vendredi et dimanche de 16 h à 19 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h.

SAMEDI 1^{ER} JUIN

JOURNÉE AU JARDIN, au Domaine de l'Ermitage, de 10 h à 17 h
+ Vernissage de l'exposition d'aquarelles de **Philippe COLLOMB** à 18h30.

DU SAMEDI 1^{ER} AU DIMANCHE 23 JUIN

EXPOSITION d'aquarelles de **Philippe COLLOMB**, au Domaine de l'Ermitage. Entrée libre, du mardi au dimanche de 14 h 30 à 17 h 30.

DIMANCHE 2 JUIN

VIDE-GRENIERS du village. Place des Résistants, de 08 h à 18 h. Organisé par l'association Les Ti'Mandréens.

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 JUIN

CONCOURS DE BOULES. Stade du village, de 9 h à 20 h. Organisé par l'association les Boulomanes du creux.

DU SAMEDI 8 AU SAMEDI 15 JUIN

EXPOSITION de l'**Atelier de Peinture**, à la Galerie Rancilio. Vernissage le Samedi 8 Juin, à 18 h 30. Entrée libre, du lundi au vendredi et dimanche de 16 h à 19 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h.

DIMANCHE 9 JUIN

PUCES NAUTIQUES. Place des Résistants, toute la journée. Organisées par l'association APM.

LUNDI 10 JUIN

LASER GAME. Place des Résistants, toute la journée. Organisé par Festi Plus.

JEUDI 13 JUIN

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE.

VENDREDI 14 JUIN

TOURNOI CHAMBELLAND. Stade Lanerrière, à partir de 18 h en semi-nocturne. Organisé par l'USSM Football. Inscriptions au 07 84 05 70 11 / 06 73 50 24 06 / 06 62 43 75 80.

SAMEDI 15 JUIN

TOURNOI BODRERO, Stades Bodrero et Lanerrière, de 8 h à 15 h. Organisé par l'USSM Rugby

REPAS CHAMPÊTRE : Pinède Sainte Asile, à 12 h 30. Organisée par l'association des Donneurs de sang. 20 €, réservation au 04 94 63 70 10.

GALA DE FIN D'ANNÉE de l'Ecole de Danse Presqu'une étoile, Théâtre Marc Baron, à 20 h 30.

DIMANCHE 16 JUIN

CONCOURS DE BOULES D'ISANTO, Place des Résistants et d'Isanto, de 9 h à 20 h. Organisé par l'association La Boule Mandréenne.

VIDE-GRENIERS du Pin Rolland. Parking Sainte-Asile, de 07 h à 17 h. Organisé par l'association Festive de la Presqu'île.

MARDI 18 JUIN

• **APPEL DU 18 JUIN**. Commémoration de l'Appel du Général de GAULLE. Place des Résistants, à partir de 10 h 40.

DU MARDI 18 JUIN AU DIM. 07

EXPOSITION de l'artiste peintre **Denise GAY** et du sculpteur **Corinne VIGNERIE**, à la Galerie Rancilio. Vernissage le Mardi 18 Juin, à 18 h 30. Entrée libre, du lundi au vendredi et dimanche de 16 h à 19 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 16 h à 19 h.

VENDREDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

B'59 au square Jouvenceau
Ces Messieurs au domaine de l'Ermitage
Julia B. au parking Sainte Asile

DIMANCHE 23 JUIN

MARCHÉ ARTISANAL, Place des Résistants, toute la journée. Organisé par l'association Plein V'art.

LES 20 ANS DE LA CHORALE ALLELUIA, Chapelle du Pin Rolland, concert à 17 h.

MARDI 25 JUIN

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE, Place des Résistants, à 21 h. Organisé par l'association Tahiti Ori.

VENDREDI 28 JUIN

CARMINA BURANA. Châteauvallon, à 19 h. Inscriptions au Service Vie de la Cité : 04 94 11 51 75.

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN

FÊTE DE LA SAINT PIERRE.

DIMANCHE 30 JUIN

CONCOURS DE BOULES. Stade du village et boulodrome. Organisé par l'association les Boulomanes du creux.

JOUTES. Pointe des blagueurs, de 9 h à 19 h. Organisé par l'association des Francs joueurs.

ACTUS MUNICIPALES

Michelle Mattei, portrait

Michelle MATTEI nous a quittés le 11 mai à l'âge de 73 ans. Son amabilité, sa bienveillance naturelle et son éternelle bonne humeur manqueront à beaucoup d'entre nous.

Michelle était une femme de conviction et d'engagement qui s'était investie dans la vie communale. Conseillère municipale de 1983 à 1989, puis adjointe au maire au mandat suivant, elle fut tour à tour chargée des festivités et de la sécurité. Bénévole à l'office de tourisme, quêteuse

volontaire pour les associations patriotiques et caritatives, membre de la chorale et chargée de l'accueil à la paroisse, sa vocation était de servir, d'être utile, d'aider, toujours, et jusqu'à ses derniers jours.

Michelle laisse le souvenir d'une personne dévouée, généreuse et courageuse.

Qu'elle soit ici remerciée pour tous les services qu'elle a rendus, et pour la leçon de courage qu'elle nous a donnée.



Je n'oublierai pas tous ces moments de joie simple et franche que nous avons partagés

Je voudrais que ses proches sachent combien la disparition de Michelle a attristé tous ceux qui l'ont connue. ■

Le Maire



Retrouvez TPM au Grand Prix de France F1

Du 21 au 23 juin 2019, le Grand Prix de France fêtera sa 60^{ème} édition. Comme l'année dernière, la Métropole TPM sera présente sur l'évènement pour promouvoir le territoire. Parking relais et navettes gratuites seront mis en place. ■

Plus d'infos sur : metropoletpm.fr

La vie patriotique

Les prochains rendez-vous...

JEUDI 13 JUIN

Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

- **11 h 10** : Rassemblement devant la stèle du quai Kennedy.
- **11 h 15** : Cérémonie avec dépôt de gerbe.
- **11 h 30** : Cérémonie devant le monument aux morts.

A l'issue de la cérémonie, l'Amicale des Nageurs de Combat offrira le vin d'honneur place Adèle Jouvecau. Mandréennes et Mandréens venez nombreux pour partager ces moments d'hommage et de recueillement.

MARDI 18 JUIN

Commémoration de l'Appel du Général de GAULLE, lancé le 18 juin 1940

À cette occasion le PEM de Saint-Mandrier procédera à une prise d'armes sur la place des Résistants.

PRISE D'ARMES

- **10 h 40** : Mise en place de la cérémonie.
- **10 h 50** : Honneurs au drapeau.
- **11 h 00** : Cérémonie et remise de décorations.
- **12 h 00** : Apéritif offert par la municipalité pour la population et les marins du PEM, sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Mandréennes et Mandréens venez nombreux pour assister à cette prise d'armes, temps fort de la vie patriotique de notre village. ■

Jean **KUHMANN**

Conseiller municipal délégué aux associations et cérémonies patriotiques.

Procida

Une délégation de Saint-Mandrier pour la Saint-Michel



La délégation de jumelage s'est rendue les 7, 8 et 9 mai à Procida pour participer à la Saint-Michel, patron de l'île de Procida.

Cette visite nous a permis de renouer les liens avec nos amis procidani. Nous avons été reçus avec amitié par Dino, le maire, Titta, sa première adjointe et Maria, l'ambassadrice du jumelage. Nous avons pu échanger sur le devenir du jumelage qui pourrait être orienté

sur l'environnement et les enfants. Quelle joie aussi de revoir Vincenzo, le maire avec qui nous avons scellé la charte du jumelage. Nous avons fait la visite à nouveau de la petite île de Vivara, merveilleuse réserve naturelle où nous avons pu constater que l'ancien domaine oléicole avait été conservé avec tous ses équipements. Nous avons eu aussi le privilège de visiter le Palais Avalos, construit au XVI^{ème} siècle par la famille Avalos, gouverneurs de l'île

jusqu'au XVIII^{ème} siècle. En 1830, ce bâtiment fut transformé en prison et définitivement fermé en 1988.

Enfin, après l'office célébré dans la splendide abbaye de San Michele, la délégation mandréenne a suivi la procession qui honore l'archange Saint Michel, protecteur de l'île de Procida, et a ainsi partagé un moment plein de ferveur et rempli d'émotion avec tous les procidani. ■

Le Maire,

Les brèves du Conseil

Compte-rendu du 6 mai 2019

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage et par voie de presse, sont ouvertes au public ; celui-ci ne peut troubler l'ordre public et le déroulement des débats par ses interventions.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Acquisition d'un terrain de 545 m² avec un bâtiment de 45 m² attenant à la maison Fliche.
- • Création d'emplois saisonniers pour les fêtes et manifestations estivales.
- • Subvention au collège Louis Clément pour l'opération « Rameur 24 heures ».
- • Subvention à l'association sportive du collège Louis Clément pour un séjour sportif en pleine nature des élèves de 3^{ème} dans le massif des Ecrins.
- • Approbation du programme de contrôle sanitaire renforcé des eaux de baignade pour la saison estivale 2019 : 20

prélèvements sur les plages de Saint Asile, la Coudoulière, le Canon, le Touring, la Vieille et Cavalas.

- • Renouvellement de la convention d'engagement refuge avec la Ligue de protection des Oiseaux (LPO) pour le classement du domaine de l'Ermitage.
- • Renouvellement de la convention de mandat avec NJUKO SAS pour la gestion des inscriptions aux trois manifestations sportives organisées par la commune (le triathlon, la course pédestre et la 83430).
- • Renouvellement de la convention de ramassage et d'évacuation des déchets avec l'association ALADIN à titre civique et non marchand sur les sites attenant aux plages de la Coudoulière (avec le fortin), de la Vieille et dans la pinède Saint Asile.
- • Renouvellement de la convention avec le SDIS du Var de mise à disposition de six personnels pour la surveillance des baignades aménagées (Saint Asile, le Touring et la Coudoulière) durant la

période estivale 2019, soit du 28 juin au 2 septembre.

- • Demande de renouvellement du classement de la commune en commune touristique.
- • Création de quatre postes à temps complet pour prendre en compte les avancements de grade.
- • Choix de l'attributaire du marché de fourniture, émission et livraisons des titres restaurant pour le personnel communal.
- • Point sur le contentieux des cotisations de la commune avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours : jugements favorables à la commune.

Les 12 délibérations donnant lieu à vote ont été votées à l'unanimité.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu. ■

Le mot de l'opposition

Après la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, une pensée pour les deux commandos marine, membres du commando Hubert basé à Saint Mandrier, mortellement atteints lors de la libération des otages au Burkina Faso, otages enlevés au Bénin le 1er mai. Ci-dessous, une citation extraite de la page Facebook de la Marine Nationale ce vendredi 10 mai.

« La Marine nationale est en deuil et s'associe à la douleur de leurs familles et de leurs frères d'armes. » Les MT Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello, du commando Hubert, sont morts cette nuit au combat dans une opération de libération d'otages. J'admire leur courage, je partage la peine de leurs familles et de leurs proches." Amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine. » ■



Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" vous souhaitent de joyeuses fêtes de Pâques : Bruno **COIFFIER**, Raoul **PAPINIO**, Severyn **LEVY**, François **CORNU**.

ENVIRONNEMENT / SANTÉ PUBLIQUE

Compostage partagé, c'est parti!



Les résidents du "Hameau du Baou" situé avenue Fliche Bergis, expérimentent depuis quelques mois le compostage partagé.

Cette démarche pilotée par le SITMAT* consiste notamment en la mise en place de trois bacs à compost et en l'accompagnement d'un maître composteur durant la première année.

L'initiative qui s'étend sur le territoire de la Métropole TPM fait suite à la loi sur la Transition énergétique du 17 août 2015, et

au schéma régional de gestion des déchets ménagers qui imposent une augmentation de la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation sous forme de matière, notamment organique, respectivement de 55 % en 2020 et de 65 % en 2025.

Les déchets ménagers ainsi compostés serviront après quelques mois à la fertilisation du jardin, lui aussi partagé, et créé à l'initiative des résidents qui fêteront prochainement sa première année d'existence ! ■

Pour tout renseignement sur la démarche : www.sittomat.fr

Pour contacter les référents composteurs de la résidence : 06 83 50 11 46.

* *Syndicat mixte Intercommunal de Transport et de Traitement des Ordures Ménagères de l'Aire Toulonnaise.*

Catherine DEFAUX,
Adjointe chargée de la Jeunesse, de
l'Environnement, et de la Santé publique.

ASTUCES pour votre compost maison

- Trop sec = Manque d'eau ou manque de matière riche en azote.
> **Retourner en rajoutant des pelures de fruits et de légumes (melon, pastèque), herbe fraîche.**
- Odeur désagréable = Manque d'air ou trop de matière azotée : matières colorées, molles et gorgées d'eau (tonte de gazon, épiluchures...)
> **Retourner et recouvrir de matières sèches riches en carbone : matières brunes, dures et sèches (bois broyé, carton déchiré...).**

RAPPEL

Déchets verts & Monstres

A l'approche de l'été, il convient de rappeler certaines règles :

- Les déchets verts sont ramassés les 1er et 3^{ème} lundis de chaque mois.
- Les monstres sont ramassés les 2^{ème} et 4^{ème} lundis de chaque mois. Les encombrants des personnes s'inscrivant aux services techniques seront ramassés en priorité.

RAPPEL :

- Les déchets verts et monstres doivent être déposés au plus tôt le samedi matin et au plus tard le dimanche soir. En cas de 5^{ème} semaine, il n'y a pas de ramassage. Bien vouloir vous renseigner sur le planning annuel qui vous a été remis.
- Les déchets verts et monstres doivent être en tas et ne doivent pas obstruer les voiries.
- Les branches de palmiers et les stipes attaqués par le charançon ne doivent pas être déposés sur la voirie. Seul un professionnel peut les traiter.
- En cas de non-respect des dates et consignes, la police municipale sera contrainte de vous faire rentrer vos déchets et en cas de récidive ou de non obtention pourra émettre un PV.
- Le nettoyage des trottoirs et leur désherbage doivent être effectués par les habitants sans utilisation de produits phytosanitaires jusqu'à la limite du trottoir ou sinon, en limite de façade.
- Les haies limitrophes avec la voirie municipale doivent être taillées pour ne pas gêner le passage.
- Les propriétaires de chien doivent les tenir en laisse et toujours avoir un sac sur eux au cas où, sauf à payer 65€. Les chiens ne sont pas admis sur les plages pour des raisons sanitaires. ■

Bel été,

La MUNICIPALITÉ

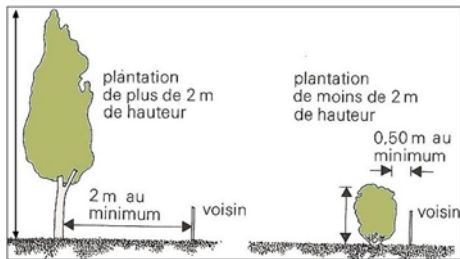
Quelles distances et hauteur à respecter pour les plantations et les haies ?

Le propriétaire d'un terrain n'est pas libre de planter de la végétation où il veut, ni même de s'abstenir d'élaguer ses arbres et arbustes.

Le printemps 2018 ayant été généreux en pluie, la question de la taille des arbres et arbustes s'impose nécessairement à tous les propriétaires fonciers.

Pour **éviter les conflits de voisinage**, le Code civil impose en fonction des **distances de plantation** par rapport aux fonds (terrain) voisins, certaines règles concernant la hauteur des arbustes, arbres et haie séparatives. Sachez que par défaut, **l'article 671** du Code civil fixe les règles suivantes. Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les textes. **Cette distance est de :**

- **2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres ;**
- **50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.**



Selon une jurisprudence bien établie :

- La distance de plantation se mesure toujours à partir du milieu du tronc ;
- La hauteur limite admise se calcule du sol de plantation de l'arbre jusqu'à la pointe de

l'arbre, arbuste ou haie ;

- La hauteur limite de l'arbre est celle maximale autorisée après repousse ;
- **Passé 30 ans, une servitude** s'établit au profit de votre voisin propriétaire de l'arbre. Vous ne pourrez plus rien contre lui. Donc les vieux arbres situés en limite de propriété ne peuvent être abattus sans le consentement du propriétaire sous prétexte qu'ils se trouvent à moins de 2 mètres de la limite.
- **Les plantations effectuées sur le domaine public** ne sont pas tenues de respecter les règles précédemment éditées

En cas de non-respect de ces règles, celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper, en application de **l'article 673** du Code civil.

A défaut, il peut assigner son voisin en justice en vue de faire ordonner l'élagage de la haie et couper la végétation dépassant sur son terrain. **S'il s'agit de la commune qui se plaint**, elle peut adresser au propriétaire du terrain une mise en demeure de procéder à l'élagage.

A noter également que les fruits de l'arbre tombés naturellement des branches d'un arbre planté sur le fonds voisin (terrain) appartiennent au propriétaire du sol sur lequel ces fruits sont tombés.

Si des racines, des ronces ou des brindilles empiètent sur votre propriété Vous avez le droit de les couper, à la limite séparative. (Article 673 du Code civil). ■

***Conciliateur sur rendez-vous :**
04 94 11 51 60

Rémy Bouvier,
Conseiller Municipal,
Délégué à La Prévention Des Risques.

LA RECETTE DE L'ERMITAGE

Beignets de courgettes



INGRÉDIENTS (Pour 4 pers.)

- 350 g. de courgettes de l'Ermitage
- 140 g. de farine de pois chiches ou de riz complet
- 1 c. à café de cumin + 1 de poivre
- ¼ c. à café de bicarbonate de soude
- 3 c. à soupe de coriandre, de menthe de l'Ermitage
- 2 c. à soupe d'aneth de l'Ermitage
- 3 oignons blancs nouveaux + 1 rouge de l'Ermitage
- 150 g de Féta
- Huile d'olive
- 1 petite orange
- 6 radis coupés en rondelles

PRÉPARATION

Râper les courgettes, les saupoudrer de sel et laisser reposer 20 mn. Mélanger au fouet la farine, le cumin, le poivre, le bicarbonate de soude et 185 ml d'eau pour former une pâte épaisse.

Presser les courgettes pour en extraire l'eau, mélanger à la pâte, avec les herbes ciselées, les oignons et la féta.

Dans une grande poêle, faire chauffer 3 c. à soupe d'huile d'olive et y ajouter, à l'aide d'une cuillère à soupe, des portions de pâte aux courgettes et aux herbes. 2 mn de chaque côté. Attention, la cuisson est rapide. Garder les beignets au chaud. Lever les quartiers de l'orange, puis mélanger avec les radis et l'oignon rouge. Servir sur les beignets.

Ces beignets peuvent se manger chauds ou froids, à la maison comme en pique-nique. ■

ASSOCIATIONS / JEUNESSE / SPORT

Vingt ans que la Chorale ALLELUIA de Saint-Mandrier "pousse la chansonnette" avec un vrai plaisir, dans les domaines les plus variés : lyrique, sacré, traditionnel, variétés françaises et internationales...

Pour fêter l'événement nous vous proposons un camaïeu de chansons de notre répertoire lors d'un concert qui aura lieu le 23 juin prochain à 17 heures à la Chapelle du Pin Rolland. Nous serons heureux de vous accueillir ce jour-là pour partager un bon moment musical avec nous. ■

Robert **HOFFMANN.**



MERCI !



Atelier Sympa

Cest autour d'un café gourmand où de nombreuses personnes étaient présentes, que l'Atelier Sympa a remercié Norah Mooney pour ses fonctions de Présidente durant 11 ans, et pour ses cours d'anglais et de peinture sur porcelaine jusqu'en 2017. Toujours de bonne humeur et d'excellents conseils en peinture elle nous manque déjà. Aujourd'hui Norah regagne Londres pour y vivre une retraite bien méritée auprès de ses enfants. ■

La Présidente MC TAUPENAS.

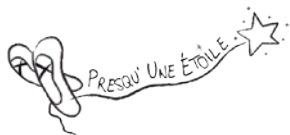
Les Lucioles



Fidèle à ma passion, cette année encore les "grands" de la crèche vont découvrir les plaisirs du monde équestre chez Sarah à la Petite Licorne. Des débuts prometteurs pour ces petits cavaliers très heureux ! ■

Virginie Responsable "Les Lucioles"

GALA de danse



L'École de Danse Presqu'une Étoile vous invite au **GALA de danse le 15 juin 2019** Salle Marc Baron à Saint-Mandrier à 20 h 30. Les élèves de l'école ont réalisé les chorégraphies du **spectacle : SAISONS** sous la direction de leurs professeurs : Véronique Terzian, Magali Calone et Carine Chaudy-Liot. L'entrée est libre, vous êtes cordialement invités. ■

Contacts et renseignements :
06 73 20 96 61 / 06 81 02 75 56.

Le Président Jean Yves GAUTHIER.

LES SAUVETEURS EN MER



Sur le port du village, nul ne peut ignorer cette vedette de sauvetage bleue et orange, la SNS155 - «N-D de Bonne Garde» qui porte bien son nom. Elle et son équipage sont disponibles H24, 365 jours par an, pour porter assistance à un navire en difficulté ou pour sauver la vie de marins professionnels ou de plaisanciers. Mais sans son équipage, cette vedette ne serait rien.

Les sauveteurs sont tous bénévoles et

ont des profils professionnels très variés. Avec ou sans expérience de la mer, ils ont un point commun l'«altruisme». La notion d'équipe, l'amitié et l'humilité, complètent le profil d'un sauveteur embarqué. Vous connaissez peut-être certains d'entre eux.

Alors si vous aimez la mer, si vous avez une bonne motivation et la volonté de donner de votre temps de belle manière, rejoignez-les !

Il faut être âgé de 18 à 65 ans et habiter dans un rayon proche de la vedette. Aucune qualification n'est demandée, les formations en interne feront de vous des marins (si vous ne l'êtes pas déjà) et des secouristes confirmés. ■

Contact Station : 06 20 65 82 93
Mail : sns155@orange.fr

Jean-Louis KLEPARSKI.



L'amicale "Les Racines Mandréennes" a fêté ses 30 ans

Dimanche 31 mars, l'Amicale "Les Racines Mandréennes" a joyeusement fêté son 30^{ème} anniversaire en présentant un spectacle de grande qualité dans la salle Marc Baron.

Ainsi, l'association a eu le plaisir de proposer un plateau exceptionnel avec quatre talentueux

interprètes qui ont ravi le nombreux public pendant quatre heures par leurs chansons et leurs imitations, suivi d'un apéritif où chacun a pu côtoyer les artistes et d'un repas dansant.

Créée en 1989, l'Amicale a pour but principal de resserrer les liens amicaux entre les anciens et les nouveaux Mandréens. On peut y adhérer sans condition d'ancienneté. C'est Jeannine Fontana qui est en charge de cette dynamique association après Eugène d'Isanto, le Général Manet, Paul Becchino et Anne Putti .

Outre son premier objectif, l'Amicale se propose de rappeler et divulguer l'histoire de la commune, s'appuyant notamment sur l'exposition de maquettes fabriquées par les anciens qui peut être visitée tous les samedis après-midi au domaine de l'Ermitage.

Elle organise également une manifestation chaque mois, de septembre à juin, telle que sortie, repas ou encore spectacle. Ainsi, depuis plus de 25 ans, de nombreux artistes de premier plan tels que François Deguelt, Gilles Dreux, Nicole Rieu, Charlotte Julian ou Pierre Grocolas et bien d'autres encore ont pu exprimer leur talent sur les planches mandréennes.

Cerise sur le gâteau en cette année anniversaire, l'Amicale organisera cet été un festival du film mandréen. Pendant quatre semaines de juillet puis d'août, vous pourrez assister pour un prix modique à la projection de trois films tournés dans la presqu'île et d'un documentaire sur Marcel Pagnol. ■

La présidente, Jeannine FONTANA.

Record de France et action au profit du handicap dans le sport

Cette année encore, le collège Louis Clément a concouru pour décrocher le record de France

de la plus grande distance possible sur un ergomètre (rameur d'intérieur) durant 24 heures non stop dans la catégorie mixte léger de moins de 15 ans. Il est désormais détenteur du nouveau record de France qui est de 373,472 km en 24 h !

Ce sont les professeurs d'EPS MM. Bourguelle et Souchu qui sont responsables du projet avec M. Matthieu Gameiro Pais, moniteur au club d'aviron seynois qui a fourni le matériel avec son partenaire le comité d'aviron du Var.

Cette année, le projet a été réalisé au profit de l'association handisport Rugby fauteuil club TPM (RFCTPM) dont le président M. Guillaume Mélanchon, ancien joueur de rugby, est venu rencontrer les élèves. Les élèves ont été initiés au rugby en fauteuil durant leur cours d'éducation physique avec l'assistance de l'entraîneur du RFCTPM Thomas Candela.

Des tee-shirt dont le logo a été conçu par les élèves avec le concours de Mme Hazan, professeur d'arts plastiques, ont été vendus au profit de l'association handisport et ont permis de récolter 252 €.

Les 39 collégiens répartis en 3 groupes se relayant toutes les 2 h, très investis dans le projet, ont ramé du lundi 29 avril 10 h au mardi 30 avril 10 h non stop. Bravo à eux ! Enfin, une épreuve parallèle pour les sportifs handicapés membres de l'association RFCTPM a eu lieu afin de clôturer le challenge sportif « tous ensemble » et renforcer ainsi la cohésion et l'appartenance au même groupe. Une belle aventure et de belles rencontres formatrices pour les élèves. Ils répondront présents au défi l'année prochaine ! ■



Élève sur rameur en plein record



Les élèves et leur professeur M. Bourguelle remettant les dons à M. Guillaume Mélanchon, président du RFCTPM et Mickaël

École de danse de Saint-Mandrier

Cette année, suite à l'arrêt maternité de notre professeur de Jazz Elodie Loubière, nous ne nous sommes pas présentés en catégorie Jazz groupes.

Les préparations concours Jazz individuel ont été assurées par Angélique Pialat professeur de Jazz au centre de danse Vinogradoff. Nos élèves sont revenues du Concours de la Confédération Nationale de Danse avec de belles récompenses au concours régional de Nice qui s'est déroulé le 20 et 21 avril.

Résultats :

Pour son premier concours, le groupe de Street ado a obtenu un 1^{er} prix en catégorie Hip-hop groupe. Catégorie Classique

individuel : deux 1^{er} prix et dix 3^{ème} prix.

Catégorie Jazz Individuel : deux 1^{er} prix, quatre 2^{ème} prix et huit 3^{ème} prix.

Nous remercions nos élèves et nos professeurs pour leur travail et leurs bons résultats, Manon Antonelli notre professeur de Street Dance, Cécile Ferri notre professeur de Classique, Angélique Pialat et Cassandra Gomez qui assurent les cours de Jazz en attendant le retour d'Elodie Loubière.

Merci également aux familles pour leur patience et leur investissement. Merci à la municipalité pour son soutien.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochain spectacle au Palais Neptune de Toulon le 3 juillet à 19 h 30. ■



Un semestre d'exception avec l'ANSM

Le 1^{er} semestre 2019 a encore été très riche en podiums et places d'honneur pour les régatiers mandréens.

L'ANSM remporte, pour la 8^{ème} année consécutive, le Challenge Voile de l'Aire Toulonnaise ainsi que le tout récent Trophée des Podiums, c'est un superbe exploit collectif.

De même, pour le Challenge d'Hiver de Hyères couru sur 3 dimanches. En compétition internationale, Ar Wech All (Michel Pelegrin) termine 1^{er} en équipage dans sa classe à Marseille et Rostanbar 2 - Ville de St Mandrier (Philippe Mazoyer), fait 3^{ème} en "Duo" (cf Le Mandréen de décembre 2018).

Cette dynamique attire des régatiers de PACA vers l'ANSM.

L'organisation des régates n'est pas en reste. Outre le formidable succès de la Régate du Muguet, qui a ravi à l'unanimité plus de 250 compétiteurs, l'accueil de la SAMU'S CUP, 26 bateaux venant de 5 CHU pendant 5j a été une très grande réussite qui va se pérenniser. Tous ces exploits et événements, plus que positifs, contribuent à représenter notre Presqu'île de Charme avec Brio.

Henri **STROZYK** Président
Rédaction Jean-Christophe **GILLION**
Responsable Section Régates

